

*L'évènement de cet automne : la rentrée scolaire
2014/2015, dans la joie et la bonne humeur pour
les 70 enfants de l'école!*

La Gazette de Verfeuil



Lettre d'Information automne 2014



Une rentrée « rythmée »

Chers Verfeuilloises et Verfeuillois,

La rentrée des classes à Verfeuil a été marquée par la mise en application de la réforme des rythmes scolaires.

La Commission dédiée aux Affaires Scolaires composée d'extra-municipaux, de conseillers municipaux, de l'Adjointe aux Affaires Scolaires et du Maire a tout mis en œuvre pour présenter à l'Éducation Nationale le P.E.D.T (Projet Éducatif Territorial) en tenant compte du dernier décret daté de mai 2014.

Après acceptation de ce projet, les membres de cette Commission sont animés par la volonté d'offrir, le vendredi après-midi, à nos plus jeunes citoyens, des temps d'éveil, d'initiation dans divers domaines pour permettre d'expérimenter une nouvelle approche de l'école.

À la veille de cette fin de première période, le bilan semble bon, les enfants appréciant les activités proposées par les intervenants.

L'engagement de l'Équipe Municipale en faveur de son école communale prend en charge pour l'année scolaire 2014/2015 le coût de cette réforme.

Le Maire, Joëlle Champetier

Informations pratiques

Accueil de la mairie

Le secrétariat est ouvert au public :
**du lundi au samedi
de 9h à 12h
Fermé le mercredi**

Mail : mairie.verfeuil064@orange.fr
Site : www.verfeuil.fr
Tel : 04 66 72 90 14

Madame le Maire reçoit le mardi et jeudi à partir de 18h et le samedi de 10h à 12h sur rendez-vous.

Pour un rendez-vous avec les adjoints, contactez la mairie.

Informations Préfecture

Depuis le 1^{er} septembre 2014, les administrés dont le permis de conduire a fait l'objet d'une perte ou d'un vol devront désormais produire un timbre fiscal de 25 € afin que le titre puisse être reproduit. Ce dispositif ne s'applique pas dans le cadre d'un changement de nom.

Déchetterie OUVERTURE

**Lundi, mardi, jeudi,
vendredi et samedi
de 8h à 12h et de 14h à 17h**
Fermeture le mercredi toute la journée.

Numéros Utiles Gendarmerie

Lussan 04.66.72.90.01
Uzès 04.66.22.54.66

Agenda 2014

Halloween
Vendredi 31 octobre à partir de 19h à la salle des fêtes, organisé par l'A.P.E

Cérémonie du 11 novembre
Mardi 11 novembre à 11h30, rendez-vous au Monument aux Morts, suivi du verre de l'amitié.

Loto de l'école Les Olivettes
Dimanche 30 novembre, loto organisé par l'APE à partir de 14h30 à la salle des fêtes.

Repas des Aînés
Dimanche 7 décembre à 12h à la salle des fêtes.

Arbre de Noël
Vendredi 19 décembre à la salle des fêtes.

Rappel à la population

- Il est interdit par la loi de laisser errer tout animal domestique. La divagation des animaux occasionne des troubles importants de la tranquillité et de la sécurité publique.
- L'écobuage est autorisé depuis le 15 septembre 2014.
- Les bruits et comportements qui troublent de manière anormale le voisinage de jour comme de nuit sont sanctionnables. Pour le bien-être de tous, merci de respecter le calme, notamment aux abords de la salle des fêtes.

Cette publication vous est offerte par la municipalité de Verfeuil.

Les photographies publiées dans cette édition ne sont divulguées sur aucun autre support que notre gazette et rentrent dans le cadre légal de l'information « Le droit à l'information permet de limiter le caractère exclusif du droit à l'image si l'image illustre l'événement d'actualité. Il autorise la publication d'images de personnes impliquées dans un événement »

L'actualité de la commune

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Mise en place des activités périscolaires



Après l'acceptation par la D.A.S.E.N (Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale) du P.E.D.T (Projet Éducatif Territorial) que la commune a proposé, la municipalité a mis tout en œuvre pour que les activités périscolaires débutent dès la rentrée scolaire.

Ainsi, tout au long de l'année, les enfants inscrits pourront accéder à divers ateliers (théâtre, conte, calligraphie, éveil corporel, pétanque, poterie etc...). Merci de penser à réinscrire vos enfants pour chaque période.



ARRÊTÉ SUR LA COMMUNE

Sentier piétonnier à usage scolaire

Un arrêté de police de roulage a été pris afin de réglementer la circulation sur le sentier piétonnier qui se situe derrière le hangar municipal et allant vers la maison de retraite «*Les Olivettes*». **Il est rappelé que ce sentier est à usage uniquement des enfants scolarisés pour se rendre**

à la maison de retraite (cantine, manifestation se déroulant à la MARPA...).



EFFRACTION

Légères dégradations à la mairie

Dans la nuit du samedi au dimanche 27 juillet, la mairie a subi une effraction.

Aucun vol n'a été relevé, mais des dégradations matérielles ont eu lieu au niveau des

portes et des fenêtres. Une plainte a été déposée et une enquête est en cours.

Restez vigilants : fermez à clefs les portes, les fenêtres et ôtez les clefs des véhicules.

En Bref

• Nouveau bureau de l'APE 2014/2015 :

Julie FALLION-RUARD (Présidente), Maïté CHAROUSSET (Vice-présidente), Nancy AJASSE (Trésorière), Clotilde BARRET (Vice-trésorière), Cindy EDMOND (Secrétaire), Lucie BONY (Vice-secrétaire).

Membres actifs : Vanessa HERAUD, Joëlle FALGARI, Marie GUEYDON, Audrey FRANSQUIN, Alexia SURLE, Solenn DEMANGE, Isabelle PERETTI, Audrey L'HOTEL.

Pour contacter l'APE, une adresse mail : ape.verfeuil@hotmail.com

• Maison de retraite Les Olivettes :

Mardi 18 novembre, journée porte ouverte de 14h à 18h30, avec animation et jeux d'antan.

L'actualité de la commune

RETOUR EN IMAGES SUR LES FESTIVITÉS ESTIVALES

De la fête de l'école à la fête votive

Cette année encore, la saison estivale a été marquée par de nombreux événements qui ont permis aux administrés de la commune de se retrouver.

Tout d'abord, les festivités ont été ouvertes lors du Feu de la Saint-Jean, le 21 juin et son traditionnel barbecue qui a réuni les habitants du village.

Le moment tant attendu par les élèves de l'école de la commune et les parents a eu lieu le 28 juinAprès un beau spectacle sur le thème du Roi Lion et la traditionnelle kermesse, l'A.P.E avait convié les participants pour un repas dansant, grandement apprécié par tous



Comme à l'accoutumée, la municipalité avait préparé la fête du 13 juillet pour tous. Partage du verre de l'amitié, repas et animation musicale étaient au programme. Une bonne ambiance pour cette soirée.



Puis, ce fût au tour de la maison de retraite *Les Olivettes* de convier les résidents, leurs familles et amis ainsi que l'ensemble du conseil municipal à partager grillades et bien autres plats le 4 juillet 2014.



Pour finir en beauté l'été, c'est l'ensemble du Comité des Fêtes «*La Boumbance*» qui a animé le village durant le dernier week-end d'août avec une fête votive sur le thème du Far-West. Vif succès auprès des grands mais également des plus jeunes qui ont pu s'adonner aux joies du rodéo. De l'apéritif déguisé, en passant par les concours de boules, de belote et soirées dansantes, le Comité a fait l'unanimité.



L'actualité de la commune

TRAVAUX

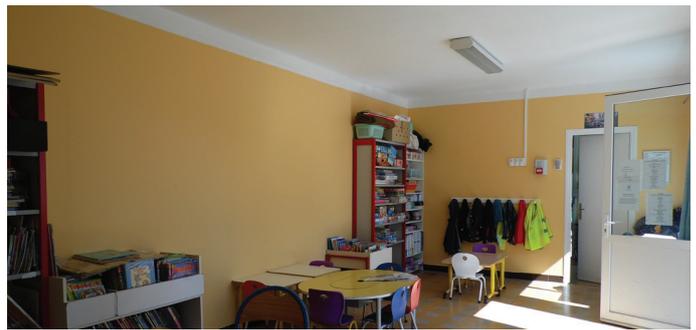
Certains projets annoncés ont pris forme

L'été a vu la réalisation de certains travaux qui avaient été inscrits au budget pour l'année 2014.

L'un des gros chantiers était la mise en conformité des accès handicapés dans les bâtiments communaux : installation des rampes d'accès à l'école, à l'église et à la salle des fêtes où une climatisation réversible a été posée pour le confort de tous. Il convient aussi de souligner le travail de Sophie DIVOL, Sarah VAYSSETTE et Julien ALLÉGIER, les trois emplois



jeunes d'été qui ont œuvré au côté du personnel du service technique pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux dont la réfection de la garderie, qui a été totalement repeinte pour accueillir les élèves dès la rentrée.



Informations importantes

• Système VIAPPEL

VIAPPEL a pour but de pouvoir transmettre immédiatement des informations auprès des administrés par voie téléphonique (fixe ou portable) en cas d'urgence. La commune a utilisé ce système durant les intempéries du week end du 10 octobre et pourra dans l'avenir le réutiliser pour prévenir les administrés, notamment pour les coupures d'eau ou tout évènement particulier.

• Rappel vigilance Plan Vigipirate

Il est rappelé aux administrés que le plan vigipirate est toujours activé. L'arrêté du 24 janvier 2013 est toujours en vigueur. Aussi, **il est demandé de respecter l'interdiction de stationnement devant l'école et de proposer de signaler tout évènement.**

• RSA

Afin de ne pas perdre vos droits au RSA, vérifier auprès de l'organisme qui vous verse le RSA quelle est la personne chargée de votre dossier appelée : «réfèrent unique». Que ce soit la CAF, la MSA ou le Conseil général, vous devrez être orienté vers un parcours professionnel ou un parcours social.

1 - Si vous êtes soumis à l'obligation de recherche d'emploi, vous serez orienté vers Pôle emploi ou éventuellement vers un autre organisme (par exemple une maison de l'emploi),

2 - Si vous n'êtes pas en capacité de reprendre un emploi en raison de difficultés sociales, vous serez orienté vers les services sociaux du Conseil Général ou un organisme d'insertion. Le Conseil Général doit décider de votre orientation dans les 2 mois suivant la notification de la Caf ou de la MSA.

L'actualité de la commune

FAITS DIVERS AU MAS MOUTON ET AU MAS MOURAS

Pour éviter ceci, nous rappelons que les conteneurs des mas sont réservés aux résidences secondaires et personnes en locations saisonnières. Les résidents à l'année doivent sortir leurs poubelles en respectant les jours de passage de ramassages.



Début septembre, des câbles ont été accrochés et un poteau France Télécom est tombé. La route d'accès au Mas Mouton a été fermée par mesure de sécurité. Depuis l'incident, la commune fait chaque jour le nécessaire pour le rétablissement du réseau. À l'heure où nous imprimons ce document, le prestataire n'a toujours pas effectué de travaux de réparation.

AGRICULTURE

Mesures en faveur des viticulteurs gardois

En date du 2 septembre 2014, Monsieur le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon a autorisé par arrêté préfectoral et à titre dérogatoire les viticulteurs gardois touchés par la grêle du 20 juillet 2014 à acheter des vendanges et/ou moûts pour compenser leurs pertes de récolte 2014. De nombreuses communes sont concernées, dont la commune de VERFEUIL.

Ces mesures concernent les agriculteurs qui ont subi des pertes de récolte globales sur leur exploitation, pertes supérieures à 25% de la moyenne quinquennale de leur production. Ils pourront acheter des vendanges et/ou moûts sans perdre leur statut d'entrepôt agréé « récoltant » à condition notamment que :

1/ Les produits achetés ne dépassent pas en volume, après incorporation à leur propre récolte 80% de leur production moyenne de vin déclarée au cours des 5 dernières années de récolte.

2/ Les produits achetés proviennent des mêmes cépages et des mêmes types de vin (A.O.P, I.G.P, S.I.G) que ceux susceptibles d'être produits sur les parcelles sinistrées.

3/ Les achats doivent faire l'objet d'une autorisation préalable du Directeur des douanes délivrée sur demande déposée au centre de viticulture de rattachement du demandeur. La grêle étant un sinistre assurable, les pertes de récolte liées à la grêle ne pourront faire l'objet d'une reconnaissance au titre des calamités agricoles. Suite aux missions d'enquête réalisées sur le terrain et au retour des fiches de recensement de dégâts, des pertes de fonds ont pu être mis en évidence (ravinelements, dégâts sur palissage, clôtures, pieds de vignes et pépinières fortement endommagés, arbres fruitiers arrachés...).

Le Comité départemental d'expertise a donné un avis favorable à un dossier de demande de reconnaissance « calamités agricoles » au titre de ces pertes de fonds.

Par ailleurs les viticulteurs sinistrés pourront également solliciter une prise en charge partielle de leurs cotisations sociales directement auprès de la M.S.A ainsi qu'un dégrèvement partiel de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les parcelles touchées par la grêle auprès du pôle fiscal de la D.D.F.I.P.

À l'attention des administrés

COMPOSTAGE

Un composteur collectif bientôt en service



Par délibération en date 5 août 2014, la commune de Verfeuil a signé une convention de mise à disposition d'un composteur collectif en milieu rural avec le SITDOM du Gard Rhodanien.

Ce composteur sera placé sous peu derrière le hangar municipal pour être accessible à tous .

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, le syndicat a pour objectif de réduire de 7% d'ici à 2015 la part des ordures ménagères et assimilées. Certaines communes ont déjà mis en place ce dispositif (Saint-Michel-d'Euzet, Saint-Gervais et Saint-André-de-Roquertuis), relayant un bilan

positif quant à l'utilisation de ces composteurs. Trois caissons de 600 litres seront installés : un dédié au stockage des déchets de cuisine, un au stockage des matières sèches et broyat et enfin le bac de maturation.

Nécessitant un minimum d'intervention, le SITDOM formera le personnel du service technique de la commune où un référent sera désigné en sus, Georgy WILLAIN est déjà référent.

Le compost sera mis à la disposition des habitants. Ce geste éco-citoyen s'adresse à tous les habitants de la commune, sachant que les enfants de l'école seront les premiers acteurs. Ils participeront activement à cette démarche, en déposant les déchets de cuisine provenant de la MARPA, lors de leur retour de la cantine notamment.



La campagne d'information du mois d'octobre



1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein.

Chaque année, le dépistage précoce permet de sauver des milliers de vie.

Pour la 10ème année, octobre est le mois de mobilisation nationale contre le cancer du sein. L'occasion de rappeler que cette maladie demeure, malgré les progrès thérapeutiques, un enjeu de santé publique majeur : le cancer du sein est la 1ère cause de décès par cancer chez les femmes en France.

*À l'occasion d'Octobre rose 2014, une nouvelle campagne d'information sur le dépistage organisé du cancer du sein est lancée par le ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, et l'Institut National du cancer (INCa), en partenariat avec l'Assurance maladie (Cnamts), la Mutualité sociale agricole (MSA) et le Régime social des indépendants (RSI). Elle sera diffusée tout au long du mois d'octobre. Son objectif est de rappeler aux femmes que le dépistage du cancer du sein est recommandé tous les deux ans, à partir de 50 ans, voire avant en cas de risque particulier, et de les aider à prendre une décision éclairée quant au dépistage en répondant à toutes leurs questions. Le médecin généraliste et le gynécologue jouent un rôle essentiel dans l'orientation des femmes vers les modalités de dépistage adaptées à leur niveau de risque. L'INCa tient à leur disposition des documents et ressources **sur le site e-cancer.fr.***

Une grande marche est organisée à Salazac le 19 octobre, à partir 9h30.

Pour les informations, contactez le 04 66 50 27 78 ou 06 11 20 22 21

A l'attention des administrés

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Explications et résultats des élections

Le Sénat constitue avec l'Assemblée Nationale (Députés) le Parlement français. A ce titre, il détient le pouvoir législatif, vote la loi et contrôle le Gouvernement. Pour être élu il faut être âgé d'au moins 24 ans.

Les sénateurs sont élus pour 6 ans renouvelable par moitié tous les 3 ans (2 séries 2011/2014)

L'élection du 28 septembre 2014 concernait 178 sièges sur 348 dont 119 à pourvoir à la représentation proportionnelle et 59 au scrutin majoritaire.

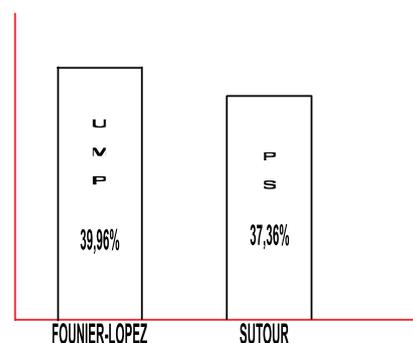
Les candidats se regroupent sur des listes comportant autant de noms que de sièges à pourvoir (3 noms) plus 2 noms.

Les sénateurs sont des parlementaires qui représentent les collectivités territoriales. Ils sont élus au suffrage universel indirect, c'est-à-dire par les Conseillers généraux (département) et régionaux (Région), les Députés et une partie des Conseillers municipaux (ou leurs délégués)

Pour la commune de VERFEUIL :

Mme Joëlle CHAMPETIER, Maire ; Nicole AJASSE et Bernard PANTEL, Adjoints, ont été désignés pour représenter la commune à cette élection.

Dans le Gard ont été élus : Jean-Paul FOURNIER et Vivette LOPEZ (UMP), Simon SUTOUR (PS).



DÉVELOPPEMENT DE LA TNT

De nouvelles chaînes de télévision disponibles

Deux émetteurs viennent d'être placés dans notre périphérie (Alès - Mont Bouquet). Si votre antenne râteau est orientée vers l'un des émetteurs de cette phase, vous pouvez désormais recevoir toutes les chaînes de la TNT, y compris les 6 nouvelles gratuites en HD si vous êtes équipé d'un matériel de réception HD. Il vous manque des chaînes, lancez une recherche et mémorisation pour les retrouver. Par contre, dans le cas où vous résidez en habitat individuel et si votre réception de la TNT reste perturbée, faites appel à un professionnel.

Vous devez faire réorienter votre antenne râteau ou changer de mode de réception,



vous pouvez éventuellement bénéficier d'une aide. Votre habitat est collectif et il vous manque des chaînes, assurez-vous auprès de votre syndic ou gestionnaire que l'antenne de réception collective de la TNT a bien été adaptée pour diffuser les nouvelles fréquences. Si l'antenne collective a bien été adaptée et si votre réception de la TNT reste perturbée, vous pouvez éventuellement bénéficier d'une aide financière.

Informations sur le site officiel : www.toutelatnt.fr